

A retourner à la mairie au plus tard le 30 juin 2023

FICHE de RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX – année scol. 23-24



document à rendre pour chaque enfant

A remplir pour la participation de ou des enfants au centre de loisirs et aux services périscolaires communaux : garderie et études pour toutes les écoles.

Cette fiche est à remplir même en cas de non inscription à la rentrée ; elle ouvrira le droit de s'inscrire ponctuellement dans l'ensemble des services, au gré de vos besoins des familles même s'ils ne sont pas connus à la date de remplissage.

Famille.....

Nom et prénom de l'enfant	Sexe	Date de Naissance	Ecole	classe

INFORMATIONS PARENTALES

	RESPONSABLE légal 1, responsable financier	RESPONSABLE légal 2
Nom et Prénom		
Lien de parenté		
Situation familiale (Marié, pacsé, célibataire, séparé, divorcé, veuf, union libre)		
Tel domicile		
Tel mobile		
Adresse postale		
Tel Travail		
ADRESSE MAIL <i>Merci de veiller à la lisibilité du courriel indiqué</i>		
Date de naissance		

PERSONNES A CONTACTER

Nom & Prénom	A contacter en cas d'urgence	Téléphone	Autorisé à récupérer l'enfant	Lien avec l'enfant

A retourner à la mairie au plus tard le 30 juin 2023

Autorisations parentales (ne cocher que les services fréquentés par l'enfant)

En cas d'urgence un enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est avertie par nos soins. Un enfant mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Je soussigné (e).....

Représentant légal de l'enfant ou des enfants :

Nom et téléphone du médecin traitant.....

- Autorise les responsables (accueil de loisirs et services périscolaires) à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer toute intervention d'urgence selon les prescriptions médicales,
- Autorise mon ou mes enfants à participer à l'ensemble des activités proposées par l'accueil de loisirs
- Autorise mon enfant à quitter seul l'accueil de loisirs à l'issue des activités. Heure à préciser :
- Autorise mon ou mes enfants à partir seul(s) à 18h, à l'issue de l'étude,
- Autorise mon ou mes enfants à partir seul(s) à 18h30, à la fin des services périscolaires d'accueil du soir, 18h le vendredi,

- Autorise les responsables des différents services d'accueil de loisirs et périscolaires, à photographier, filmer, diffuser et publier l'image de mon enfant, pour le seul usage de la Commune (ou éventuellement Léo Lagrange),
- Accepte de recevoir les informations relatives à l'accueil de loisirs et aux services périscolaires par courriel, à l'adresse précitée au recto du présent imprimé,
- Atteste que notre activité professionnelle ne nous permet pas de récupérer régulièrement ou ponctuellement notre ou nos enfants à 16h30,
- M'engage à signaler à la Mairie tous changements susceptibles d'intervenir en cours d'année : coordonnées, situations familiales, problème de santé, vigilance particulière à avoir

Fait àle

Inscription manuscrite de la mention lu et approuvé.....
valant acceptation du règlement intérieur des services périscolaires joint au présent imprimé.

Signature du père ou représentant légal

Signature de la mère ou autre représentant légal

Le dossier sera considéré comme accepté sous la condition du remplissage complet et de la fourniture impérative des documents suivants : attestation d'assurance extrascolaire par enfant en cours de validité, photocopie des vaccinations à jour, fiche sanitaire et pour ceux fréquentant l'accueil de loisirs : attestation d'allocataire CAF, MSA ou autre régime, attestation carte vitale, et justificatif de domicile.